

Annexe 2

Le discours du président de l'Assemblée Nationale, A. Makuza, prononcé à Bruxelles le 26/2/1964 en négation des actes de génocide perpétré contre les Tutsi en 1963-1964.

AGRESSION SUICIDE DES TERRORISTES TUTSI.

Ces dernières semaines, de nombreux organes étrangers d'information ont relaté les troubles récemment survenus au Rwanda. Certains d'entre eux ont exposé les faits avec exactitude. Je les félicite publiquement de leur esprit d'objectivité.

D'autres, au contraire, ont été influencés par des renseignements manifestement faux ou intentionnellement faussés. J'aime cependant à croire en la bonne foi de ces publications. L'avenir dira si je me suis trompé.

C'est en vue de rectifier leurs assertions erronées et les pousser à mieux contrôler - à l'avenir - l'objectivité de leurs sources d'informations que je profite de l'occasion qui m'est offerte pour exposer la véritable situation à l'opinion publique.

AGRESSION TERRORISTE ET RIPOSTE MILITAIRE DES FORCES DE L'ORDRE.

C'est dans la nuit du 20/21 décembre 1963 que fut déclenchée la dernière attaque-suicide des terroristes tutsi, la plus récente d'une cinquantaine d'autres raids qui se sont tous soldés par un désastre complet dans le camp des agresseurs.

Partant du Royaume du BURUNDI où sont concentrés les guerriers tutsi masqués sous l'étiquette de "réfugiés", une nombreuse bande terroriste franchit la frontière sud-est du Rwanda. Bénéficiant des avantages de toute attaque-surprise, cette horde sanguinaire, forte d'environ 3.000 hommes, armés de mitraillettes et de fusils automatiques, qui de lances, de machettes et de flèches empoisonnées, se rue à la faveur de la nuit sur la petite garnison de la Garde Nationale stationnée à GAKO.

Après une résistance désespérée qui dure jusqu'à l'aube, le camp militaire en construction tombe entre les mains des assaillants. Les travailleurs civils du camp sont massacrés et quatre de nos soldats, faits prisonniers par les sicaires Inyenzi, sont torturés jusqu'à la mort, tandis que leurs camarades réussissent à prendre le maquis, en attendant l'arrivée de renforts.

Après cette victoire, la première depuis les trois ans qu'ils ne cessent de tenter leurs coup de force, les terroristes remontent la région du Bugesera vers KIGALI, trouvant sur leur passage l'appui enthousiaste de la majorité de la population civile tutsi locale, dont les nombreux réfugiés installés sur place par le Gouvernement. Hutu ou Tutsi - hommes, femmes ou enfants, qui refusent soit de prendre les armes pour grossir les rangs de ces sicaires, soit de les acclamer sur leur passage sont sauvagement égorgés. Partout où ils passent, ils brûlent, ils pillent, ils tuent. Une seule règle commande leurs honteux exploits : semer la terreur; car le vendage Inyenzi ne connaît point de sentiment de pitié.

Lors de la reprise ultérieure du terrain par nos vaillants soldats, on retrouvera de nombreux cadavres horriblement mutilés, leurs yeux crevés, les crânes défoncés à coups de marteaux; les hommes châtrés, les femmes éventrées. Les échappés raconteront en frémissant d'horreur comment les mères, les femmes eurent les seins coupés et donnés en pâture à leurs enfants, et comment leurs maris; comment les soldats réguliers, faits prisonniers par cette horde barbare, furent soumis à des tortures et à des scènes humiliantes de la part de jeunes filles tutsi, scènes qu'un sentiment de pudeur ne me permet pas de décrire par le détail.

Entretiens, leurs camarades étaient écartelés et crucifiés sur les roues des jeeps - de ces séides - en pleine vitesse.

Et pourtant, lorsque certains de ces héros de la patrie seront libérés par une riposte éclair de la Garde Nationale, ces "honorables" jolies filles, tour à tour cruelles et calines suivant ce qu'exige leur mission secrète dans le plan terroriste, ne reculeront pas devant l'impudence de tenter de corrompre leurs précédentes victimes et les officiers du ministère public en mission d'enquête en leur faisant des propositions de réconciliation dont chacun devine la signification...

Chose paradoxale aux yeux d'un observateur rwandais, ni la voix des ondes, ni celle de la presse - qui ne tariront pourtant pas de clamer leur indignation à la riposte de la fureur populaire - n'ont rien dit de ces scènes dignes de la plus horrible histoire de la barbarie, comme si l'effet est plus grave que sa cause et la défense plus condamnable que l'agression qui l'a provoquée.

Tandis que la tuerie et la chasse à l'homme se poursuivent dans la région conquise par les terroristes, les missionnaires catholiques de la paroisse de NYAMATA - qui sont particulièrement recherchés parce que blancs - parviennent à s'échapper tout juste à temps pour s'enfuir à KIGALI. Mais ils sont talonnés par cette bande barbaresque qui dirige son invasion vers la capitale. C'est sur le pont de KANZENZE, sur la NYABARONGO à 25 Kms de KIGALI que l'invasion est victorieusement stoppée par un peloton de la Garde Nationale, qui en une seule journée parvient à refouler les agresseurs jusqu'aux frontières après leur avoir infligé des pertes extrêmement sévères.

D'autres attaques terroristes sont simultanément tentées dans d'autres régions du pays à prédominance tutsi, car la stratégie des Ynyenzi consiste à envahir toutes les frontières à la fois, provoquant une guerre civile généralisée jusqu'aux collines les plus reculées, de manière à déconcerter les autorités publiques, à annihiler l'intervention des forces de l'ordre et à alarmer l'opinion internationale contre leurs victimes innocents.

Au Mutara, à la frontière du Rwanda et de l'Uganda, près de 600 terroristes, qui ont échappés à la vigilance du Gouvernement Ugandais, envahissent les environs de LUBIRIZI-RWEMPAASHA. Deux jeeps de la Garde Nationale y sont surprises, mais leurs occupants parviennent à se replier. La riposte ne se fait pas attendre. Une intervention immédiate des forces régulières anéantit ce coup de main en quelques heures. Un grand nombre de terroristes restent sur le terrain, tandis qu'un de nos soldats est grièvement blessé. Il succombera peu après des suites d'une rafale de mitraille déversée sur lui, au cours d'une embuscade des terroristes.

Au Bugesera même, frontière sur du Rwanda et du Burundi, diverses autres attaques sont lancées les 18, 21, 22, et 23 janvier, dirigées contre la population civile à partir du Royaume du Burundi.

Bugarama, frontière sud-ouest du Rwanda-Burundi est attaqué à deux reprises début février, par les terroristes protégés du Gouvernement du Burundi. Un douanier et deux gardes rwandais sont torturés et mis à mort, tandis que leur camarade, ex sous-chef tutsi - engagé dans la cinquième colonne terroriste à l'insu du Gouvernement Rwandais - s'enfuit du Burundi avec ses congénères mis en déroute par un peloton de la Garde Nationale, après leur avoir facilité la pénétration, le massacre, le pillage et la destruction de la région.

Rappelez-vous l'histoire de la libération du régime nazi et vous comprendrez l'indignation du peuple rwandais à l'égard des collaborateurs du régime terroriste.

Et pourtant, si durant les tragiques événements de fin décembre 1963 à début janvier 1964, le calme le plus total put, à grand-peine, être maintenu dans la plus grande partie du pays, ce fut uniquement grâce à la vigilance des autorités locales, ce fut grâce aux consignes de sang-froid données par les ministres dépêchés dans chacune des dix préfectures, ce fut grâce à l'arrestation immédiate des meneurs qui ont été traduits ou seront traduits devant l'autorité judiciaire pour recevoir le châtiment de leur haute trahison.

Si par contre, dans une des dix préfectures les réactions populaires entraînent des excès regrettables traduits en chiffres fabuleux par les ennemis de la république, chacun en connaît maintenant les véritables responsables. Ces responsables connaissaient parfaitement la fatalité de cette riposte populaire à la menace terroriste et pourtant ils ont agi ...

Aussi, est-ce avec amertume que nous songeons à nos frères tutsi ralliés au régime républicain, qui, sous la menace de représailles inouïes, furent contraints de prêter main forte aux terroristes et en conséquence à subir la colère du peuple.

LA TACTIQUE DE DOUBLE FACE.

Les techniciens de la subversion qui dirigent le mouvement terroriste ont trouvé ici une occasion incomparable d'exploiter leur fameuse tactique de double face consistant - comme disait Hitler - à se contredire sept fois le jour suivant les besoins de la cause, et à reprocher à l'adversaire ce qu'on a fait soi-même ou ce qu'on a l'intention de faire, en mettant en batterie la grande voix de la presse et des ondes.

Ce sont ces techniciens du mensonge qui sont à l'origine des informations fabuleuses dont les publicistes se sont fait partout volontairement ou involontairement les échos mais dans tous les cas avant d'avoir eu le temps de les contrôler.

Remarquons tout d'abord que toutes les informations - dont l'absence d'objectivité crève les yeux - émanent presque toutes d'Usumbura, capitale du Burundi, contrôlée par les chefs terroristes et dont l'hostilité contre la République Rwandaise est maintenant secret de polichinelle. C'est là que les chefs terroristes - dont l'astucieuse hypocrisie n'a d'égal que leur génie de s'attirer des sympathies - ont établi leurs quartiers généraux et ont pu trouver des moyens les plus modernes pour diffuser dans le monde entier ces nouvelles fausses, mensongères et fantaisistes.

Or, c'est sur des renseignements pris à de semblables sources qu'ont tablé bon nombre de publicistes qui ont fait état des prétendus "massacres tutsi organisés ou tolérés par les autorités rwandaises", passant sous silence les atrocités réelles perpétrées par l'agression terroriste.

.../...

LES PRETENDUS MASSACRES DES TUTSI.

C'est ainsi que certains organes d'information étrangers ont parlé de "milliers de tutsi tués chaque jour au Rwanda" et de "génocide systématique de la race tutsi". Pour juger de l'objectivité de mes dires, faisons ensemble une légère critique interne de ces assertions dont les auteurs n'ont d'ailleurs jamais fourni la moindre preuve.

Certains journeaux ou radios à sensation, qui ne visent qu'au sensationnel, ont parlé de : 150.000 réfugiés rwandais à l'étranger et de 8.000 tutsi tués chaque jour depuis le début des troubles. Ce qui, en bonne arithmétique, aurait donné 320.000 morts à la fin de janvier, date de cette annonce sensationnelle. Or, lors de la révolution populaire de novembre 1959, il y avait au total environ 350.000 tutsi. Si l'on déduit de ce chiffre les 150.000 émigrés à l'étranger, il resterait 200.000 tutsi fin décembre. Si, fin janvier 1964 nous avons tué 320.000 tutsi, cela voudrait dire que de décembre 1963 à janvier 1964 nous avons créé 120.000 tutsi à tuer.

D'autres organes de publicité, ayant pris leurs informations à Usumbura, unique garantie d'objectivité, ont avancé les chiffres contradictoires de : 60.000 - 16.000 - 18.000 - 10.000 pauvres tutsi massacrés alors qu'ils avaient acceptés le régime républicain, tandis que le speaker officiel de Radio Burundi révélait - en érasant une larme d'indignation - que 8.000 cadavres tutsi, jetés par les hutu dans la Nyabarongo avaient été repêchés dans la RUSIZI. Or, qui connaît l'orographie rwandaise, sait que la Rusizi et la Nyabarongo sont séparées par la crête Congo-Nil. Comment dès lors ces cadavres ont-ils pu être charriés par la source du Nil en remontant la crête dont la Nyabarongo tire sa source ? Miracle de la propagande à double face.

Par ailleurs, à la même époque, la police judiciaire et le Parquet d'Usumbura - dont les témoignages sont moins dignes de suspicion - affirment n'avoir pu découvrir et repêcher que sept cadavres au total. Qui croire alors de la Radio de Propagande ou de la Justice du Burundi?

Aujourd'hui que les troubles ont pris fin et que la surexitation des esprits est tombée, il est à peu près possible de déterminer les chiffres véritables. De nombreuses personnes passées pour mortes réapparaissent aujourd'hui en public. Je songe - à titre exemplatif - à Messieurs GITERA & RUGIRA dont radio Burundi annonçait naguère avoir découvert les cadavres charriés par la Rusizi, alors que, au même moment, le premier vaquait tranquillement à ses affaires et que le second discutait avec moi au Parlement et venait m'annoncer peu après sa propre mort et la découverte de son cadavre par le Gouvernement du Burundi.

Ainsi, la situation redevenue normale après la défaite totale des terroristes, on est arrivé à recenser un total approximatif de 870 tués, soit un chiffre rond d'un millier de morts, chiffre qui a peu de chances d'être cru parce que pas suffisamment sensationnel du fait qu'il ne recèle pas un gros mensonge.

Quoiqu'il en soit, ce chiffre est déjà à nos yeux beaucoup trop élevé pour des personnes qui avaient droit à la vie et qui l'auraient effectivement conservée si les chefs terroristes, protégés, du gouvernement du Burundi, n'avaient pas voulu les im-moler à l'autel d'une propagande hypocrite.

LE PRETENDU GENOCIDE SYSTEMATIQUE DES TUTSI

Quant au prétendu "génocide systématique des tutsi" je regrette de ne pas pouvoir en démontrer péremptoirement la fausseté par l'analyse des propos mêmes de ceux qui l'ont prétendu. La meilleure preuve consisterait, en effet, à avoir constaté vous-mêmes les efforts déployés par les autorités de la République pour rétablir la paix perturbée par la tempête déchaînée par la dernière agression terroriste. Elle consisterait à venir constater par vous-mêmes le résultat actuel de ces efforts : le calme le plus absolu la réintégration totale de ceux qui avaient fui la panique vers des centres missionnaires, les secours de toute nature envoyés aux sinistrés par le gouvernement et les organismes internationaux de charité, enfin la symbiose et l'harmonie qui régnerent entre toutes les ethnies aussi bien dans les villes que dans les campagnes, dans la vie publique comme dans les relations privées de tous les citoyens. Mais cette réalité vivante ne serait peut-être pas suffisamment éloquente car elle est dépourvue de toute révélation spectaculaire et sensationnelle.

Voyons plutôt, pour parler le langage à la mode, quels sont les moyens mis en oeuvre par le gouvernement de la République pour exécuter sa prétendue politique de "haine raciale et de génocide systématique des tutsi" :

Qui veut la fin veut les moyens

Est-ce organiser l'extermination des Tutsi que d'avoir réinstallé sur son territoire 178.000 réfugiés à la suite des troubles qui ont précédé l'indépendance et la totalité des 9.600 qui avaient fui devant l'agression terroriste de ces derniers temps ?
Est-ce organiser l'extermination des réfugiés tutsi que de leur avoir fourni protection et ravitaillement en vivres et en secours de toute nature proportionnellement à leurs besoins et aux ressources du gouvernement ?

Est-ce organiser leur génocide que d'avoir obligé les populations restées sur les collines à leur construire des cases avec la même rapidité qu'elles avaient été détruites par l'action terroriste directe et par l'action terroriste indirecte que fut la réaction populaire.

Qui veut la fin veut les moyens

Est-ce organiser l'extermination des tutsi que d'avoir aboli le régime d'inégalités sociales créées par la séculaire domination féodale tutsi ?

Est-ce organiser un génocide systématique que d'avoir assuré la paix complète dans la liberté, l'égalité et la fraternité de tous les citoyens sans distinction de race, pendant un an et demi après l'indépendance, aussi longtemps que le gouvernement du Burundi n'avait pas patronné une attaque-suicide terroriste de grande envergure ?

Qui veut la fin veut les moyens

Comment les Autorités de la République ont-elles dès lors organisé l'extermination des tutsi en confiant les charges publiques à des bourgmestres, des hauts fonctionnaires et agents tutsi dans une proportion de 40% de tous les cadres de l'Etat, alors que l'ethnie tutsi ne représente pas plus de 14% de la population totale ?

Qui veut la fin veut les moyens

Comment dès lors le Gouvernement a-t-il organisé l'assassinat systématique des tutsi, tout en confiant la direction générale du ministère public à un Procureur de la République tutsi, chargé de traduire tout criminel devant des magistrats du siège rwandais composé d'un grand nombre de tutsi ? Comment a-t-il entretenu la haine raciale en chargeant le ministère public dirigé par un haut magistrat tutsi de faire appliquer la législation constitutionnelle et pénale ainsi libellé :

" La personne humaine est sacrée. Elle est protégée par l'Etat. Quiconque aura manifesté de l'aversion ou de la haine raciale ou ethnique, ou commis un acte de nature à provoquer cette aversion ou cette haine, sera puni d'une servitude pénale d'un mois à un an et d'une amende qui n'excèdera pas 3.000 frs ou d'une de ces peines seulement ".

Qui veut la fin veut les moyens

Comment le Gouvernement de la République a-t-il pu organiser, voir tolérer le massacre des tutsi par la Garde et la Police Nationales tout en recrutant des soldats, des gendarmes et des officiers tutsi - dont l'un vient d'être promu au grade de capitaine, donc le second après celui de commandant en chef d'Etat Major, pour s'être particulièrement signalé dans la résistance contre l'agression terroriste tutsi ?

Qui veut la fin veut les moyens

Comment le Gouvernement KAYIBANDA a-t-il organisé ou toléré l'extermination de la race Tutsi tout en organisant et en finançant la formation d'une élite intellectuelle tutsi dans une proportion de 30% de tutsi contre 70% de hutu à l'enseignement secondaire, et de 70% de tutsi contre 30% de hutu à l'enseignement supérieur, comparativement à une proportion démographique de 85% de hutu contre 14% de tutsi. On pourrait m'objecter que cette proportion d'universitaire de 70% de tutsi contre 30% de hutu provient du fait que l'enseignement supérieur échappe au contrôle du Gouvernement Rwandais. Je réponds que les études de la presque totalité de ces jeunes gens sont financés soit par des bourses nationales du Gouvernement de la République soit par des bourses étrangères mises à sa disposition par la généreuse assistance bilatérale des pays amis.

Je réponds que l'Université Nationale du Rwanda qui vient d'ouvrir ses portes à BUTARE (anciennement Astrida) en octobre dernier a débuté avec 51 étudiants dont 25 hutu et 26 tutsi. Je pourrais allonger des faits de ce genre à l'infini, mais la magnanimité du Gouvernement et du peuple rwandais ne reçoit de ses bénéficiaires que calomnies, ingratitude et trahison. Belle leçon à méditer pour les avocats actuels du terrorisme tutsi.

CONCLUSIONS.

Libre à chacun maintenant de tirer des conclusions.

Pour ma part, ma conclusion est claire :

Dans le passé, des incidents graves et regrettables se sont produits au Rwanda, perpétrés ou provoqués par l'agression terroriste tutsi. La relation et l'interprétation de ces événements relèvent de la pure fantaisie, alimentée par la soif du sensationnel exploitée à fond par les techniciens de la subversion dans réalisation de leur fameuse tactique à double face, usant et abusant de la pitié d'une opinion étrangère mal informée, se faisant involontairement l'écho d'une politique de mensonge ayant d'autant plus de chance d'être cru qu'il est monstrueusement éhonté.

Dans le présent, les troubles ont depuis longtemps cessés, grâce à la vigoureuse et rapide action des autorités de la République. Mais les grands criminels, responsables uniques de ces événements dramatiques, les chefs terroristes protégés par le Gouvernement du Burundi, continuent - par un chantage habilement orchestré - à s'assurer la faveur de l'opinion étrangère, en vue d'une nouvelle agression qui se prépare au Burundi ou ailleurs.

Et c'est ici que la perspective d'avenir devrait préoccuper encore davantage tout homme de bonne volonté, épris de justice, de paix et de solidarité humaines. Car, si l'opinion publique étrangère a été trompée au point d'être davantage sensibilisée par les regrettables conséquences d'un terrorisme organisé que tout honnête homme devrait condamner sans restriction, il reste que ce paradoxe de condamner l'effet en excusant sa cause risque de préparer un avenir encore plus sombre, car, en excusant le terrorisme par l'encouragement et cet encouragement l'incite à se renouveler et sa répétition ne peut produire que les méfaits que tous nous condamnons.

C'est dire qu'il est plus positif de rechercher un remède préventif efficace à l'élimination de ce cancer qu'est le terrorisme tutsi. Or, ce remède est unique : la solution définitive du problème des émigrés tutsi en les aidant à retrouver une vie familiale et sociale normale, soit par leur retour pacifique dans leur patrie, soit par leur installation définitive dans d'autres territoires africains éloignés du Rwanda où ils n'auraient plus la possibilité d'organiser de nouvelles incursions armées.

Il est clair que cette solution - rentrée pacifique au Rwanda ou établissement définitif à l'étranger - n'est réalisable qu'à une double condition : d'une part la cessation de l'appui matériel et psychologique du Gouvernement du Burundi à l'organisation terroriste en lui prêtant son territoire pour l'entraînement militaire et ses organes d'information pour sa propagande mensongère, d'autre part, la neutralisation des chefs terroristes dont le fanatisme aveugle a créé ce mouvement et continue à endoctriner les pauvres émigrés, devenus leur unique instrument politique, pour les pousser à refuser toute autre solution de leurs misères que la reprise du pouvoir par la terreur.
Espoir chimérique

Tant que cet unique remède n'est pas appliqué, la menace constante des invasions terroristes restera une éternelle hypothèque sur la paix publique et partant sur la vie et la cohabitation pacifique des personnes et groupes ethniques constitutifs de la communauté rwandaise. Si, par contre, ce terrorisme est enrayé, les autorités de la République prouveront au monde leur détermination de faire du Rwanda un exemple de concorde d'une communauté nationale multiraciale.

Bruxelles le 26 février 1964.

Le Président de l'Assemblée Nationale

A. MAKUZA.

